



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 87112

Texte de la question

M. Jean Dionis du Séjour attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'inadaptation du questionnaire standard utilisé lors du passage des personnes handicapées à la retraite. Les personnes handicapées éligibles à la demande de majoration pour tierce personne versée par la CPAM lors du passage à la retraite sont soumises à un questionnaire standard qui doit permettre de définir leur degré de dépendance. Il est particulièrement mal adapté aux personnes non voyantes pour l'appréciation de leur autonomie. Par conséquent, il souhaite savoir s'il va procéder à la refonte de ce questionnaire en y associant notamment les associations de non-voyants.

Données clés

Auteur : [M. Jean Dionis du Séjour](#)

Circonscription : Lot-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87112

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 février 2006, page 2075